

Devenir formateur vous intéresse ?

<https://fiersetcompetents.ccg.org/fr-ca/savoir-plus>

Les centres de formation professionnelle offrant les activités de perfectionnement pour la Commission de la construction du Québec sont souvent à la recherche de formateurs.

Ce sont **les centres de formation qui embauchent et rémunèrent les formateurs**. Vous êtes encouragé à les contacter directement afin de soumettre votre candidature.

Critères généraux requis pour être formateur

- Satisfaire aux conditions du centre de formation visé
- Être titulaire d'un certificat de compétence compagnon ou occupation valide (ou être retraité de l'industrie de la construction)
- Être un bon communicateur et être en mesure de gérer un groupe de participants
- Être disponible

Par où commencer

Il est possible de cibler les centres de formation professionnelle ayant une offre dans votre métier :

- Programmes d'étude : [Inforoute formation professionnelle](#)
- Perfectionnement : [Répertoire Fiers et compétents](#)

Saisissez votre métier dans la barre de recherche, sélectionnez le programme d'études associé à votre métier et rendez-vous dans la section « Organismes scolaires offrant le programme ».

Si vous souhaitez acquérir des compétences de gestion en situation d'enseignement auprès d'une clientèle adulte, vous pouvez vous inscrire à la formation **Gestion d'une situation d'enseignement**, diffusée annuellement dans notre répertoire des activités de perfectionnement.

Les centres de formation offrent un accompagnement avec un conseiller pédagogique pour vous soutenir dans votre parcours d'enseignant.

Implications

Votre implication peut varier selon votre intérêt d'enseignement. Le nombre d'heures est déterminé selon la compétence enseignée. Il vous faudra prévoir du temps pour préparer votre enseignement en dehors des heures d'animation. Le matériel d'enseignement peut être disponible selon le cas.

Devenir expert vous intéresse ?

<https://fiersetcompetents.ccq.org/fr-ca/repertoire-des-formations>

La CCQ offre un éventail d'activités de perfectionnement aux travailleurs, lui permettant de mettre à niveau et de maintenir des compétences liées à l'exercice de son métier ou occupation tout au long de sa carrière.

Cette expertise est rémunérée en fonction du taux horaire établi par la CCQ. On peut prévoir, en moyenne, une implication d'une **quinzaine d'heures** pour une personne qui agit à titre d'expert dans l'élaboration d'un devis de formation. De plus, les modalités de travail sont adaptées aux disponibilités et à la réalité opérationnelle du collaborateur.

Le travail consiste à donner échanger verbalement avec un conseiller à la formation. Aucune ou très peu de rédaction de votre part n'est requise. Il s'agit de générer les grandes lignes des attentes de la formation. Vous contribuez à faire la recette, mais pas le gâteau !

Critères Généraux requis pour être expert

- Acteur expérimenté qui connaît bien le sujet et le terrain;
- Être titulaire d'un certificat de compétence compagnon ou occupation valide (ou être jeune retraité de l'industrie de la construction toujours au fait des pratiques actuelles);
- Être disponible pour quelques heures (virtuel ou présentiel)

Vous souhaitez contribuer à cette activité essentielle au maintien de l'offre de formation de l'industrie ou désirez référer un candidat? Communiquez avec l'équipe du développement des compétences, à formation.professionnelle@ccq.org.

Rémunération

- Honoraires professionnels : 56,00 \$ / h
- Frais de déplacement : 0,67 \$ / km
- Frais de repas

Devenir expert pour une analyse de profession vous intéresse ?

Dans le cadre de ses travaux, la Commission de la construction du Québec (CCQ) organise des ateliers de mise à jour des analyses de profession (AP) pour plusieurs métiers de l'industrie de la construction.

Les analyses de profession ont entre autres pour objectifs :

- De fournir un portrait complet et à jour du métier;
- De permettre de mieux cerner si le programme d'études répond aux besoins actuels des travailleurs et de l'industrie;
- De soutenir la création d'un document précisant les objets d'évaluation attendus dans l'examen de qualification du métier;
- De contribuer à l'élaboration d'un carnet d'apprentissage qualitatif pour le métier;
- D'appuyer la création de devis de perfectionnement répondant aux réalités des travailleurs.

Critères Généraux requis pour être expert d'analyse de profession

- Être titulaire d'un certificat de compétence-compagnon du métier valide et reconnu par leur milieu et leurs pairs;
- Avoir une expérience récente et pertinente dans le métier sur les chantiers de construction du Québec, soit avoir au moins 1 000 heures déclarées à titre de compagnon sous le code du métier au cours des 24 derniers mois;
- Être représentatif et en mesure de décrire les différentes compétences, tâches et opérations du métier;
- Ne pas représenter les intérêts d'un groupe particulier;
- Être disponibles pour des rencontres en présentiel et à distance en français;
- Adhérer aux objectifs de la révision de l'analyse de profession.

Implications

- Être disponibles pour deux ateliers en présentiel d'une journée de 8 heures chacun;
- Des ateliers à distances pourraient être ajoutés selon l'avancée des travaux;
- Valider la version finale du rapport à partir de lectures individuelles;
- Être disponible pour une ou deux rencontres à distance suite à la validation.

Rémunération 2024

- Honoraires professionnels : 56,00 \$ / h
- Frais de déplacement : 0,67 \$ / km
- Frais de repas

Devenir expert pour à la production d'examen de qualification de métier vous intéresse ?

La CCQ sollicite la collaboration des gens de l'industrie pour soumettre des noms d'experts plâtriers. La participation des experts est primordiale à la réussite de la production d'un examen de qualification représentatif du métier.

Critères Généraux requis pour être expert d'analyse de profession

- Être titulaire d'un certificat de compétence-compagnon du métier valide;
- Avoir des heures déclarées à la CCQ pour le métier;
- Avoir une expérience récente et pertinente pour le métier sur les chantiers au Québec (au moins 10 années d'expérience, dont 5 comme compagnon);
- Être en mesure de décrire les différentes compétences et tâches du métier sur un chantier de construction au Québec;
- Posséder de l'expérience de travail dans plusieurs aspects du champ de compétences du métier;
- Accepter de ne pas donner de cours de préparation à l'examen pour le métier pendant une période pouvant varier de 18 à 36 mois selon l'étape à laquelle l'expert participera;
- Ne pas représenter d'intérêts spécifiques (ex. : travailler comme représentant syndical ou patronal);
- Accepter de signer une entente de confidentialité sur la tenue des travaux.

Implications

Les experts qui seront suggérés pourraient être sollicités pour au moins l'une des étapes :

Étapes tableau de spécification

2 à 3 jours non consécutifs en présentiel au siège social

Étapes de conception

8 à 10 jours non consécutifs en présentiel au siège social

Rémunération 2024

- Honoraires professionnels : 56,00 \$ / h
- Frais de déplacement : 0,67 \$ / km
- Frais de repas